

Ordre du jour

Assemblée générale extraordinaire

30 juillet 2026

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Nomination d'un·e président·e et d'un·e secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Ratification du projet de changement de dénomination sociale de l'organisme
6. Ratification de la mise à jour de l'adresse du siège social
7. Ratification du projet de réécriture de la mission de l'organisme
8. Levée de l'assemblée

Résolutions proposées

Première résolution :

Que la dénomination sociale de « Jeunes au Travail » soit modifiée pour « Ferme les Obliques », sous réserve de l'acceptation des autorités compétentes et de l'accomplissement des formalités requises.

Seconde résolution :

Que les objets pour lesquels l'organisme est constitué soient modifiés ainsi que dans les règlements généraux de l'organisme :

Mission

1 - La ferme solidaire Les Obliques est un organisme communautaire qui accompagne les personnes en parcours d'insertion dans le développement de leurs compétences, leur autonomie et leur pouvoir d'agir, en s'appuyant sur des activités de production sociale et d'apprentissage qui contribuent à nourrir la communauté et tisser des liens entre les personnes et leur territoire.

En guise de rappel, l'objet suivant étant déjà inscrit aux lettres patentes, il sera conservé dans la nouvelle itération des lettres patentes demandées.

2 - Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer ces dons et autres contributions; organiser des campagnes de financement. Et ce, à des fins purement charitables et sans intention de gain pécuniaire pour ses membres.

À titre informatif, les trois (3) axes stratégiques, la vision et les valeurs qui suivent seront inscrits aux règlements généraux afin donner plus de précision quant à la mission et aux orientations de la ferme.

Trois axes indissociables structurent et orientent la mission, tels une boussole au quotidien :

- La production sociale territoriale
- L'insertion des participantes et participants
- La transformation sociale via la participation citoyenne

Vision

Contribuer à la mise en place de systèmes alimentaires durables et justes en prônant un milieu de vie solidaire ancré et respectueux du vivant.

Valeurs

Les principes fondamentaux qui guident la ferme sont :

Bienveillance : Accueillir chaque personne avec écoute et respect.

Inclusivité : Offrir un environnement où tou·tes peuvent s'épanouir sans discrimination.

Professionalisme : Offrir par la structure et le développement de compétence, un apprentissage valorisé sur le marché du travail.

Environnement : Adopter un mode de production durable et s'engager dans des pratiques responsables.

Transmission : Assurer la passation et le partage de connaissances ainsi que des savoir-faire essentiels pour l'avenir.

Sécurité : Assurer un cadre sécurisant, propice à la confiance et au développement personnel et à la solidarité.

Appartenance : Favoriser un sentiment d'engagement, de solidarité et de participation au sein de la communauté.

Merci,

L'équipe de la ferme Jeunes au Travail au nom du conseil d'administration.